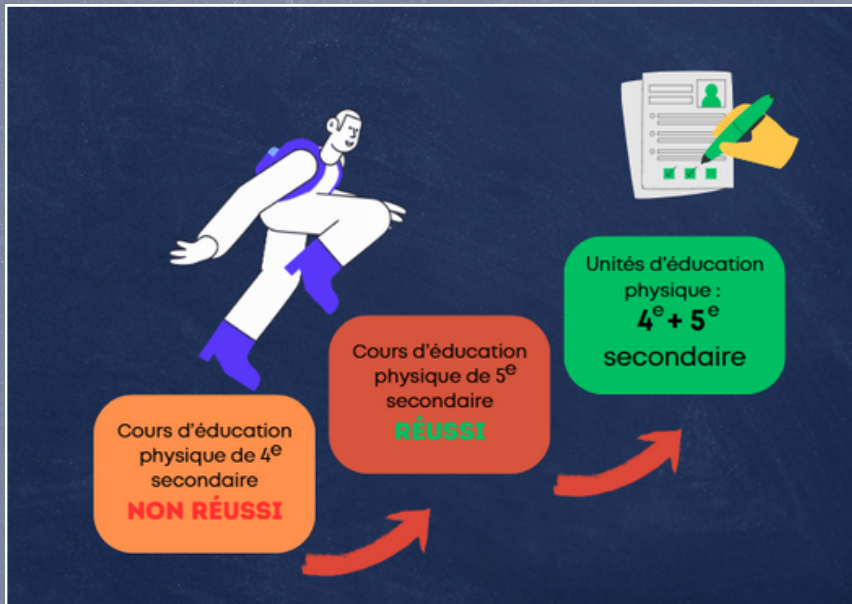


FIN DU «DÉBOULAGE»



LE «DÉBOULAGE», C'ÉTAIT QUOI?

La reconnaissance de la réussite d'un cours échoué lorsqu'un élève obtenait 60% et plus dans celui du niveau supérieur.

DÈS L'ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025

Au 2^e cycle (3^e, 4^e et 5^e secondaire), la réussite de chacun des cours sera nécessaire pour accéder au niveau supérieur, et ce, partout au Québec.

CHAQUE MATIÈRE EST IMPORTANTE !

Plusieurs **mesures de soutien** sont mises en place telles que :

- Des périodes de récupération
- Des ateliers
- Des reprises d'examen
- Des cours d'été

Consulte la capsule vidéo pour plus d'information !



Clique ici pour consulter les conditions d'obtention du diplôme d'études secondaires



Toute l'équipe-école est là pour te guider et te soutenir!



SI DES QUESTIONS PERSISTENT...

Communique avec le service d'orientation scolaire ou avec la direction adjointe de ton école.